



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mouvements sociaux

Question au Gouvernement n° 811

Texte de la question

MOUVEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bruneel. Monsieur le Premier ministre, entendez-vous ce front commun de la contestation qui résonne dans tout le pays ? Entendez-vous cette volonté d'être constructif et d'être force de proposition ? (*Vives exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Entendez-vous les avocats, les magistrats qui plaident contre la réforme judiciaire et qui tiennent audience sur le pavé ? (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous les cheminots qui ont emprunté la voie de la résistance pour défendre le service public et cette belle entreprise qu'est la SNCF ? (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous la jeunesse, l'avenir de notre pays, à qui le Gouvernement met des bâtons dans les roues ? (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous les personnels des hôpitaux et des EHPAD, à bout de souffle, qui puisent dans leurs réserves physiques pour être près des patients ? Manque de moyens, manque de personnel, c'est de la non-assistance à personne en danger ! (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous les électriciens, les citoyens qui font barrage contre la privatisation du patrimoine hydroélectrique français ? (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous les retraités, pour certains obligés de travailler pour survivre, et dont le pouvoir d'achat a été amputé par l'augmentation de la CSG ? Ils sont indignés ! (*Mêmes mouvements.*)

Entendez-vous les postiers, les agriculteurs, les salariés d'Air France, des grandes surfaces, de la métallurgie et tous ceux que je n'ai pas cités ? (*Mêmes mouvements.*)

Le train des luttes vient de passer la frontière et s'installe désormais en Allemagne, votre modèle économique.

M. Laurent Furst. Le vôtre, ce serait plutôt l'Allemagne de l'Est !

M. Alain Bruneel. Enfermé dans vos certitudes, vous refusez d'écouter et vous agissez par ordonnances. Dialogue et concertation sont vos maîtres mots mais vous ne faites aucune place à la négociation. La parole gouvernementale met de l'huile sur le feu, favorise les tensions, dresse les citoyens les uns contre les autres, et

souffle sur les braises de la violence.

Bernard Griveaux, porte-parole du Gouvernement...

De nombreux députés du groupe LaREM . Benjamin !

M. Alain Bruneel. ...disait hier que ce n'est pas la question qui compte mais la qualité de la réponse. Allez-vous enfin écouter le pays ou vous enfermer seul contre tous ? *(Très vives exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – MM. Luc Carvounas, Jean Lassalle et Jean-Charles Taugourdeau applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, pour entendre, il faut effectivement écouter. *(Exclamations et sourires sur les bancs du groupe LR.)* Il faut écouter la France, écouter les Français.

Il faut aussi constater que, depuis de trop longues années, chaque difficulté a été regardée et mise de côté.

M. Fabien Di Filippo. Le ministre ne se souvient pas qu'il était déjà dans la majorité précédente !

M. Pierre Cordier. Il a oublié qu'il avait été socialiste !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État . Pour entendre la SNCF, il faut accepter le principe de réalité – sinon on se dit une nouvelle fois qu'on traitera le problème plus tard, on laisse s'accumuler une dette de 50 milliards d'euros, et on voit chaque jour la dégradation du service. Monsieur le député, quand j'étais enfant, et que j'allais de Marseille à Nice, je mettais vingt-cinq minutes de moins qu'aujourd'hui ! Voilà ce que l'on constate ! *(Vives protestations sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

M. Thibault Bazin. Vous allez à quatre-vingts ?

M. Christophe Castaner, secrétaire d'État . J'ai aussi le souvenir d'avoir été maire d'une commune, et d'avoir appris par la presse la fermeture du tribunal d'instance. Ce que la garde des sceaux propose aujourd'hui, c'est au contraire de travailler avec l'ensemble des acteurs du monde de la justice pour optimiser notre organisation et conserver la présence judiciaire partout en France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

On peut faire le choix, monsieur le député, de surfer sur les peurs, d'alimenter les fantasmes, d'accompagner toutes les colères, même celles qui ne visent qu'à revenir sur le juste choix des électeurs. On peut penser qu'au fond on pourrait corriger par la rue ce que certains considèrent comme une erreur électorale ! *(Vives protestations sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

Monsieur le député, nos institutions donnent au Président de la République et au Gouvernement le temps nécessaire pour transformer, chaque fois que c'est nécessaire, les réalités que vous semblez refuser. Ce que nous voulons, ce n'est jamais opposer les uns aux autres,...

M. Fabien Di Filippo. Vous opposez les territoires, vous opposez les générations !

M. Christophe Castaner, secrétaire d'Étatc'est garantir à chacun l'accès à un service de mobilité utile, l'accès à une justice de proximité. Nous voulons garantir à chacun des droits réels, et non, comme vous, des droits formels - ce qui revient, depuis de trop longues années, à abandonner non seulement les usagers, mais aussi la France. *(Vives protestations sur les bancs des groupes FI et GDR. - Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 811

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 avril 2018](#)